



## n°6 Plateforme agents volontaires

Des nouvelles missions découlent de la gestion de la crise Covid19 et impactent fortement l'activité d'administrations et d'établissements publics. Pour les soutenir, le ministère de la transformation et de la fonction publiques lance [volontaires.fonction-publique.gouv.fr](https://volontaires.fonction-publique.gouv.fr), une plateforme inédite qui permet de mettre en relation des administrations qui ont besoin de renfort et des agents qui souhaitent s'engager.

### Comment ça marche ?

Les fonctionnaires et les contractuels de droit public en CDI peuvent se porter volontaires. Ils identifient sur la plateforme [volontaires.fonction-publique.gouv.fr](https://volontaires.fonction-publique.gouv.fr) la mission pour laquelle ils souhaitent intervenir en renfort et en parlent à leur hiérarchie. Une fois obtenu l'accord de la hiérarchie, une convention de mise à disposition est signée entre l'employeur de l'agent et l'administration d'accueil. Elle est prévue pour un mois mais peut être prolongée si cela est nécessaire.

\*\*\*\*\*

### Volontaire à distance ou en présentiel

Les missions proposées par les différentes structures peuvent être réalisées à distance ou en présentiel, selon les nécessités.

\*\*\*\*\*

### Des missions d'ores et déjà disponibles

Des missions sont proposées sur l'ensemble du territoire, dans tous les départements.

Vous souhaitez prêter main forte :

- à la CNAM comme Conseiller contact-tracing (*contacter les patients diagnostiquer positif COVID – mettre en place toutes les mesures pour les prendre en charge et identifier toutes les personnes ou situation à risque dans leur entourage*)
- à la CNAV comme Conseiller maintien du lien social (*appeler les personnes âgées suivies par la CNAV pour maintenir le lien social - écouter et accueillir leurs inquiétudes et mettre en place, le cas échéant, une orientation de seconde niveau*)

Rendez-vous dès à présent sur [volontaires.fonction-publique.gouv.fr](https://volontaires.fonction-publique.gouv.fr)

\*\*\*\*\*

### De nouvelles offres dès le mois de janvier 2021

La DINUM et la DGAFP travaillent conjointement sur ce projet. Dès le mois de janvier, toutes les administrations pourront proposer des missions.

Source <https://volontaires.fonction-publique.gouv.fr/>